

HISTOIRE DU THEATRE A LORIENT



1780: Inauguration du théâtre à l'italienne, construit Cours de la Bôve par l'architecte rennais Detaille de Kerorgant. Son financement est assuré par la contribution de vingt actionnaires privés. Installation d'une troupe d'acteurs permanente

1889: La Ville de Lorient devient propriétaire du théâtre suite à la mort du dernier actionnaire.

1943: 23 janvier, destruction du théâtre municipal



1946-47: Les dommages de guerre aident au financement d'une nouvelle salle des fêtes au détriment de la reconstruction d'un nouveau théâtre. Le cinéma de patronage L'Étoile est construit par la paroisse Sainte Jeanne d'Arc, rue Claire Droneau à Merville. Il est financé par les dommages de guerre. D'autres paroisses lorientaises ont construit leur cinéma à la même période : Sainte Bernadette, Saint Louis...

1949: Pose de la première pierre de la reconstruction du centre ville.

1951: Reconstruction du cinéma-théâtre Le Royal, place Aristide Briand. Dans l'attente d'un nouveau théâtre, la Mairie passe en 1953 un accord avec le Royal afin que celui-ci autorise des représentations de théâtre en son sein.

Fin des années 60: Le cinéma L'Étoile cesse son activité.

1971: Jacques Sinquin ouvre le Studio Merville dans l'ancien bâtiment de L'Étoile, réaménagé. Cette salle de cinéma art et essai (500 places) attire un large public.

1985: Le Studio Merville cesse son activité.

1986: La compagnie Le Théâtre Quotidien de Lorient, dirigé par Jean Le Scouarnec et Philippe Froger, obtient le statut de Centre Dramatique Régional. L'objectif poursuivi par les collectivités territoriales est de parfaire le maillage de la région Bretagne en implantant un pôle de création dramatique, à côté des salles de diffusion existantes (Quimper, Brest, Saint-Brieuc et Rennes).

1988: La Ville de Lorient restaure le bâtiment de l'ancien cinéma Studio Merville pour accueillir le Centre Dramatique Régional, qui prend le nom de Théâtre Quai Ouest.



1995: Le ministre de la culture nomme le jeune metteur en scène Éric Vigner à la direction du Centre dramatique de Bretagne. Il inscrit son projet dans l'histoire de la décentralisation théâtrale avec pour mission : « de découvrir, de produire et d'accompagner les artistes de demain dans la perspective d' "inventer l'avenir", associant à ce projet des créateurs, des jeunes compagnies, mais aussi des acteurs du théâtre vivant dans une volonté de croisement des savoirs et des arts ». Une série d'aménagements (salle) et de travaux (dessous de scène) est lancée.

1996: Le 12 janvier, Éric Vigner ouvre le CDDB-Théâtre de Lorient avec la création de L'illusion comique de Corneille. Le CDDB est rapidement repéré comme un vivier d'artistes dédiés à la création contemporaine, une véritable maison où de jeunes artistes sont accompagnés depuis leur naissance artistique et formés sur la durée. Ancré profondément dans une région, le CDDB est porté vers l'échange et la circulation des cultures. Par son activité, il active l'histoire et l'imaginaire de Lorient par le biais de la création artistique et des échanges à l'international. Il est aujourd'hui reconnu par l'Etat comme « un pôle de référence pour la création dramatique en France et à l'étranger ».

1998: Les collectivités partenaires du CDDB souhaitant lui accorder le statut de Centre dramatique national et la Ville développer la pluridisciplinarité de sa politique culturelle, la Ville propose à l'Etat de s'engager dans la construction d'une salle de spectacles pluridisciplinaire, qui serait gérée par le CDDB. ERIC VIGNER défend auprès du ministère de la culture le projet de cette salle, qui obtient un soutien de l'Union européenne (FEDER). Après concours, l'architecte retenu pour cette salle est HENRI GAUDIN.

2001: Pose de la première pierre du Grand Théâtre

2002: Le CDDB-Théâtre de Lorient devient Centre Dramatique National.

2003 : Inauguration du Grand Théâtre. La direction de l'équipement, finalement en régie municipale, est confiée à Josette Joubier. Par convention avec la Ville, le CDDB bénéficie de temps de travail déterminés au Grand Théâtre pour remplir ses missions de Centre dramatique national. Il est responsable de l'ensemble de la programmation théâtre au Grand Théâtre.

2009: Josette Joubier obtient la reconnaissance du Grand Théâtre comme Scène conventionnée pour la danse pour 3 ans.

2011: Renouvellement d'Éric Vigner à la direction du CDDB par le ministre de la culture.

Départ à la retraite de Josette Joubier. Le maire de Lorient, en accord avec le ministre de la culture, confie à Éric Vigner la direction artistique d'un projet rapprochant l'activité du CDDB et du Grand Théâtre. Dès octobre, Le Théâtre de Lorient présente une saison unique, proposant du théâtre, de la musique et de la danse (l'opéra, le jeune public, les arts du cirque sont aussi représentés). Son activité se déploie sur trois salles : une salle de 1038 places le Grand Théâtre (1038 places), le CDDB (338 places) et le studio du Grand Théâtre (100 places). Une billetterie unique est mise en place.

Le CDDB est subventionné par l'Etat, la région Bretagne, le département du Morbihan et la Ville de Lorient. Le Grand Théâtre de la Ville de Lorient est subventionné par le Ministère de la Culture et de la communication et la Ville de Lorient.